Document generated on 06/30/2025 11:46 a.m.

Nouvelles pratiques sociales

La reconnaissance
Un enjeu au coeur de la recherche participative

Céline Bellot and Jacinthe Rivard

Volume 25, Number 2, Spring 2013

Recherches participatives

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1020824ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1020824ar

See table of contents

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)
1703-9312 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bellot, C. & Rivard, J. (2013). La reconnaissance : un enjeu au coeur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, *25*(2), 105–124. https://doi.org/10.7202/1020824ar

Article abstract

This paper, through a framework including participation and recognition theory, describes the process of a participative action research. During two years, involving needle exchange programs and the people who use them, we built a research to reveal community action that these programs and persons did in order to change the way we look at these programs.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La reconnaissance : *Un enjeu au cœur de la recherche participative*

Céline BELLOT
École de service social
Université de Montréal

Jacinthe RIVARD
École de service social
Université de Montréal

Cet article montre comment l'articulation entre la participation et la théorie de la reconnaissance peut soutenir une démarche de recherche. À partir d'une recherche-action participative réalisée avec des organismes qui abritent des programmes d'échange de seringues et des personnes qui les fréquentent, nous présentons les différentes actions menées ainsi que les enjeux rencontrés. Le processus, aussi important que les résultats, montre que la question de la participation doit s'arrimer à une théorie critique de la société, en vue de soutenir un nouveau regard sur ces organismes, de même que sur les personnes qui les fréquentent.

Mots clés : théorie de la reconnaissance; recherche participative; populations marginalisées; consommateurs de drogues; action communautaire.

This paper, through a framework including participation and recognition theory, describes the process of a participative action research. During two years, involving needle exchange programs and the people who use them, we built a research to reveal community action that these programs and persons did in order to change the way we look at these programs.

Keywords : recognition theory; participative research; marginalized people; drugs users; community action.

INTRODUCTION

La participation est un concept à la mode. Injonction à une démocratie plus directe pour pallier les obstacles à la représentativité des plus faibles et des sans voix, la participation est devenue un levier pour lutter contre la constitution d'élites au sein de nos sociétés contemporaines (Mercier, 2009; Hamel et Jouve, 2006; Bacqué, Roey et Santomer, 2005). Proximité, délibération, engagement sont devenus des leitmotive pour façonner une voie démocratique prometteuse. Dans le champ de la santé et des services sociaux, cette participation a pris différentes formes, de la création de comités d'usagers à celle de nouveaux rapports dans l'intervention, plus égalitaires et plus respectueux de la personne comme sujet de l'intervention (Hamel et Jouve, 2006). Pour certains, cette mode de la participation s'inscrit dans la traduction néolibérale de l'action publique et de l'individualisme montant de nos sociétés, où participer devient le vecteur de la production de soi comme de la production du social, réduisant *de facto* la construction du vivre-ensemble à la singularisation des rapports sociaux (Martuccelli, 2010). Or, les risques d'aliénation sont réels si cette participation ne parvient pas à construire des ponts entre les individus et leur environnement, c'est-à-dire à bâtir des logiques de reconnaissance et de légitimation des pratiques dites participatives (Dubet, 2002). Ce regard cynique sur la participation, associé à l'engagement et à la citoyenneté, tient pour certains au fait que le pouvoir et la prise de parole des « participants » les plus vulnérables demeurent le plus souvent instrumentalisés (Hamel et Jouve, 2006). Dans d'autres circonstances et pour d'autres auteurs, la participation constitue une manière concrète, une clef de voûte du développement de nouveaux rapports sociaux, fondés sur une mutualité et une réciprocité susceptibles de construire dans

le collectif de nouveaux rapports de force (Mercier, 2009; Hamel et Jouve, 2006). La recherche ne fait pas exception dans ce mouvement et ces tensions. Ainsi, les recherches participatives se sont multipliées au cours des dernières décennies pour mettre de l'avant de nouvelles postures, de nouvelles méthodes (Anadón, 2007; Minkler et Wallerstein, 2003; Israel *et al.*, 1998).

L'objectif de cet article est de démontrer comment, à travers l'expérience d'une recherche participative menée avec des personnes qui fréquentent des programmes d'échange de seringues (PES), se posent les enjeux de reconnaissance de ces personnes et des organismes qu'ils fréquentent, tant dans la structure même de la démarche de la recherche participative qu'à travers la mobilisation créée pour changer le regard « des autres » sur l'action préventive menée par ces organismes et ces personnes. Après avoir fait état des enjeux relatifs à la recherche participative et à la théorie de la reconnaissance, nous examinerons la mise en œuvre de notre démarche de recherche. En soutenant l'articulation entre reconnaissance et participation, nous réfléchirons aux enjeux rencontrés quant au processus participatif développé et au changement social souhaité.

LA RECHERCHE PARTICIPATIVE : DES FORMES DIVERSES, DES ENJEUX MULTIPLES

Si la recherche participative exige un détour définitionnel, tant ses modalités peuvent prendre différentes formes et rendre compte de réalités diverses en matière d'engagement et d'implication, d'entrée jeu, il importe de mentionner que ce type de recherche représente une alternative qui déconstruit les rapports habituels de la production scientifique (Anadón, 2007). Sortir du rapport expert-profane constitue, en effet, un des principes fondamentaux de la recherche participative, et donne lieu à une co-construction des savoirs avec les acteurs concernés (Israel *et al.*, 1998). À ce titre, la recherche participative impose de repenser les rapports entre savoir et pouvoir, privilégiant une dynamique de production de la connaissance qui interpelle de nouveaux acteurs, définis comme des « personnes faibles », pour se libérer des cadres souvent élitistes de la connaissance (Payet, Rostaing et Giuliani, 2010). Dès lors, l'ancrage épistémologique et méthodologique de telles démarches s'appuie sur un cadre démocratique permettant l'établissement de relations égalitaires et collaboratives, et sur un rapport constructionniste à la réalité et aux savoirs (Israel *et al.*, 1998). En ce sens, la recherche participative s'appuie sur une lecture du savoir qui cherche à soutenir, par la proximité et le partenariat des personnes impliquées, la production d'une connaissance enracinée dans l'expérience subjective des acteurs et orientée vers le changement social (Chevalier et Buckels, 2008).

La recherche participative prend différentes formes : recherche-action; recherche collaborative, recherche partenariale, recherche avec la communauté (Anadón, 2007; Israel *et al.*, 1998). Largement développée dans le champ de la santé, elle se répand davantage maintenant dans le champ des sciences sociales. Pour Minkler et Wallerstein (2008), la recherche-action participative s'entend comme une appropriation collective du processus de recherche, initiée par les milieux populaires, scientifiques ou par l'action sanitaire, sociale ou communautaire. Elle se distingue par son caractère complexe, dynamique et contextuel, peu importe la méthodologie employée (Minkler et Wallerstein, 2008).

Par essence, la recherche-action participative se structure en général autour de son processus. La participation dépendra du contexte dans lequel la recherche s'inscrit, de la dynamique de groupe – favorisant l'équité entre ses membres – et privilégiera une démarche démocratique, dont la finalité est le changement. La recherche-action participative à visée émancipatrice dans laquelle nous nous inscrivons ici s'efforce, en effet, de transformer les discours et les rapports sociaux en soutenant la promotion de la reconnaissance des groupes vulnérables pour favoriser la justice sociale (René, Laurin et Dallaire, 2009).

En définitive, la recherche-action participative combine des méthodes de recherche et des stratégies de renforcement des capacités pour réduire le fossé entre les connaissances scientifiques et la perception de la réalité (Viswanathan *et al.*, 2004). Elle préconise le partage des expertises, des décisions et des responsabilités dans tous les aspects de la recherche (Israel *et al.*, 1998). Ancrée directement dans les préoccupations des personnes par son objet de recherche, la recherche-action participative est en somme un processus d'apprentissage mutuel, basé sur l'atteinte d'un équilibre entre la recherche et l'action, et orienté vers un changement social (Minkler et Wallerstein, 2008; Simard *et al.*, 1997).

Dans cette perspective, notre démarche de recherche s'est intéressée, cependant, à articuler processus et finalité en construisant la reconnaissance comme un cadre d'analyse de l'expérience d'injustice vécue et un cadre d'action pour soutenir la lutte pour la reconnaissance.

LA RECONNAISSANCE : UN ENJEU FONDAMENTAL DE NOS SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

La valeur que chacun s'attribue dépend du regard d'autrui. Ce postulat est mis de l'avant dans la théorie de la reconnaissance, telle que développée par Honneth (2000). Il permet de démontrer comment nos sociétés peuvent

produire de nouvelles formes d'injustices en contribuant à des dénis fondamentaux de reconnaissance des individus (Renault, 2004; Honneth, 2000). Cette théorie, tout autant philosophique que sociale, tend à promouvoir de nouvelles formes de luttes sociales en articulant l'expérience subjective du mépris à l'action politique de demande de reconnaissance. À ce titre, l'émergence de réflexions et d'actions autour des « sans » – sans-logis, sans-papiers, sans-travail – est un révélateur des nouvelles formes de luttes pour la reconnaissance, qui considèrent la participation des acteurs concernés à la fois comme moteur de l'action et comme finalité. Par l'intermédiaire de la participation, ces nouvelles formes de luttes construisent un espace de reconnaissance susceptible de faire entendre la voix et valoir les droits des plus vulnérables (Antony, 2010; Honneth, 2006, 2000; Renault, 2004). Ainsi, en plaçant au cœur des nouvelles luttes la question de l'expérience subjective, ces auteurs cherchent à souligner l'importance d'une nouvelle grammaire morale qui peut générer une mobilisation permettant de mettre au jour des attentes de reconnaissance avec des acteurs dont l'existence est fondamentalement marquée par le mépris (Voirol, 2007).

Ainsi, inspirés par Hegel, les promoteurs actuels de la théorie de la reconnaissance cherchent à repenser la question de la justice sociale et tentent, d'une part, d'expliquer les « pathologies du social » et, d'autre part, de trouver les conditions de dépassement de ces pathologies en défendant un espace normatif susceptible de promouvoir un idéal de justice dans les pratiques quotidiennes. La reconnaissance permettrait aux individus d'accéder aux conditions d'une vie réussie en créant les conditions intersubjectives de la réalisation de soi. En effet, pour Honneth, une société juste est une société où les relations de reconnaissance réciproque permettent à chacun d'établir sa valeur à partir du regard des autres. Les rapports de reconnaissance constitueraient donc le socle de la réalisation de soi et d'une société plus juste par la promotion de dynamiques émancipatrices, tant sur le plan individuel que collectif (Honneth, 2000).

Inscrite dans le courant critique développé dans le cadre de l'École de Francfort, la théorie de la reconnaissance que propose Honneth cherche à sortir des mécanismes habituels et providentialistes de redistribution des droits, des pouvoirs et des richesses pour lutter contre les inégalités en postulant, au contraire, l'importance de considérer la nécessité de transformer en profondeur les rapports sociaux producteurs d'injustices et en mettant en évidence les cadres négatifs de l'expérience intersubjective producteurs du mépris (Honneth, 2007).

La question de la reconnaissance consiste, de fait, à mettre fin aux inégalités en s'attardant à modifier les rapports sociaux qui produisent les conditions culturelles et sociétales de dénigrement et de stigmatisation des

statuts et des identités, afin de réduire, voire d'éliminer, les dynamiques d'indifférence ou de mépris social. Honneth s'appuie sur la théorie de la reconnaissance, définie par Hegel, en distinguant trois formes de reconnaissance. Pour cet auteur, en effet, il existerait trois sphères de reconnaissance qui permettraient d'établir des rapports sociaux harmonieux et justes au sein des sociétés. La première sphère de reconnaissance est *relationnelle*, elle s'inscrit dans l'intimité puisque c'est par cette reconnaissance qu'une personne voit ses besoins affectifs comblés. Cette forme de reconnaissance s'appuie sur des relations primaires affectives d'amour ou d'amitié qui rendent possible la confiance en soi, c'est-à-dire la conviction de la valeur de notre existence. La deuxième sphère de reconnaissance est *juridique* et se caractérise par la mise en œuvre de l'égalité des personnes sur le plan du droit. Ainsi, la reconnaissance de cette valeur, égale pour chacun d'entre nous, constitue un cadre favorisant le respect de soi puisque le droit permet de définir un traitement égal pour tous. Enfin, la dernière sphère de reconnaissance est *sociale*. Elle permet de nourrir l'estime de soi en construisant dans les rapports sociaux la conviction de la valeur de nos contributions au bien de la société. C'est dans cette sphère de reconnaissance, manifestée de différentes manières et par la solidarité sociale, que se trouve considéré notre apport à la société. En somme, pour Honneth, c'est par l'amour, le droit et la solidarité que s'expriment les modalités de reconnaissance qui offrent à chacun la conviction de sa valeur propre, à travers le regard d'autrui porté sur lui. La question de la reconnaissance constitue donc un levier fort intéressant pour regarder autrement les problèmes sociopolitiques fondamentaux qui s'y rattachent, en mettant l'accent impérativement sur les injustices socialement produites par l'intermédiaire de rapports de mépris.

Plusieurs luttes pour la reconnaissance s'appuient sur la participation des personnes concernées et tentent de mettre un frein aux dynamiques qui s'installent dans le courant néolibéral. En effet, une des critiques majeures de nos sociétés néolibérales consiste à dénoncer la marchandisation des rapports sociaux. Pour Honneth (2007), cette marchandisation prend la forme d'une « réification », concept marxiste qu'il emprunte à Lukács. La réification devient ici cette absence d'intérêt qui réduit les rapports humains jusque dans leur dimension pathologique. En établissant que les relations entre les personnes se « chosifient », Honneth fait une lecture existentielle de la réification et montre comment la participation peut mettre en place des formes de résistances pratiques à cette réification et encourager des mouvements de reconnaissance. C'est donc par la participation que Honneth (2007) cherche à dépasser les dynamiques sociétales de réification, en renforçant l'intérêt pour un rapport à soi, aux autres et au monde. En ce sens, l'articulation entre participation et reconnaissance constitue une clef de voûte de la perspective d'Honneth. Qui plus est, cette articulation participation-reconnaissance rend

possible la conceptualisation de niveaux de participation qui s'arriment aux trois formes de reconnaissance présentées par Honneth. D'abord, la *participation relationnelle*, qui permet aux personnes qui consomment des drogues de se sentir vivantes parce qu'elles sont en interaction. Puis une *participation juridique*, qui fait de ces personnes des sujets et non des objets de droit. Enfin, une *participation sociale*, qui les inscrit au cœur de la vie publique et politique et qui les considère comme coproducteurs de connaissances au service de la communauté. Nous en discutons davantage plus loin.

C'est dans cette perspective théorique que nous avons construit un projet de recherche dont la démarche participative visait à produire des dynamiques de reconnaissance, tant au sein même de la démarche que vers l'extérieur.

UNE RECHERCHE AU CROISEMENT DES REGARDS : LA VOIX DES « ACTEURS FAIBLES »

La production de nouveaux savoirs critiques en regard de la justice sociale devait résolument s'inscrire dans une recherche-action. Financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la recherche s'appuie sur la participation de deux organismes communautaires : Cactus, à Montréal, et Point de repères, à Québec. Après avoir constaté les paradoxes dans lesquels sont placés plusieurs organismes, notamment la tension entre santé publique et sécurité publique, cette recherche avait pour but de produire un nouveau regard en s'intéressant aux contributions dans la communauté de ces organismes et des personnes qui les fréquentent (Bellot et Rivard, 2010).

Fondée sur l'établissement de rapports égalitaires entre les différents acteurs de la recherche (chercheurs, gestionnaires, intervenants, personnes fréquentant les organismes), la démarche visait à construire *ensemble* un nouveau discours qui rendrait visible l'action communautaire qu'ils réalisent quotidiennement. Cette démarche s'appuyait donc sur un engagement de tous, à toutes les étapes du processus de recherche : des considérations méthodologiques à la diffusion des résultats, dans une dynamique consensuelle. Cela ne signifie pas, cependant, que tous les acteurs ont été présents à toutes les activités de la recherche, mais indique clairement le parti pris de construire la dynamique de recherche à partir du discours des acteurs les plus concernés, tout en créant la possibilité, pour la recherche, de constituer un espace de reconnaissance pouvant s'inscrire, sur le plan politique, comme un relais de l'expression des injustices vécues. Dans le cadre de la réduction des méfaits en toxicomanie, l'absence de reconnaissance est marquée par de nombreux discours dominants qui présentent les organismes et les personnes comme des problèmes dans leur communauté, dénonçant tour à tour leur

présence dans le quartier, leurs actions et les irritants que leur présence occasionne. Cet état de situation, qui contribue à renforcer le mépris social à l'endroit des personnes et des organismes, constitue le motif de la présente recherche, qui veut agir et changer le regard en soutenant des mécanismes de reconnaissance. En ce sens, il s'agit de considérer cette recherche-action participative, ancrée dans la théorie de la reconnaissance, comme une forme de recherche engagée, au service de la critique sociale et dont la finalité est le soutien à l'émergence de la « voix » des acteurs que Payet, Giuliani et Laforgue (2008) qualifient de « faibles », dans la mesure où ils seraient peu entendus. S'appuyer sur un cadre théorique de la reconnaissance n'est pas sans difficulté, d'autant plus lorsqu'il définit simultanément l'espace de problématisation et celui de l'action (Bellot, Sylvestre et St-Jacques, 2013). En outre, en cherchant à faire entendre « la voix » des acteurs concernés, il s'agissait aussi de déconstruire les rapports habituels en ce domaine. En effet, les programmes d'échange de seringues sont connus et définis le plus souvent par des travaux de type épidémiologique, qui ont pour vocation d'observer, de mesurer et de prédire, dans une optique populationnelle, les comportements à risque et, notamment, les enjeux de transmission des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS). Ainsi, les programmes d'échange de seringues auraient pour mandat de contrôler, voire de gérer une épidémie relative aux ITSS en donnant du matériel stérile d'injection et d'inhalation. Aussi sommaire que puisse être cette description, elle témoigne néanmoins du cadre objectiviste des savoirs dominants, qui articulent population, risques et seringues comme autant d'éléments de réification, sans égard aux rapports humains que peuvent entretenir les organismes avec les personnes qui les fréquentent. L'acronyme réducteur « programme d'échange de seringues » définit ces organismes par la relation à cette chose qu'est la seringue, tantôt perçue comme outil de prévention, tantôt comme irritant.

Arrimée à la théorie de la reconnaissance, la recherche a délibérément choisi de prendre une posture distincte. En s'intéressant aux savoirs expérientiels des individus et des organismes, à leur manière de structurer l'action préventive dans la communauté, la recherche s'est consacrée à « rendre visible l'invisible », comme l'ont formulé ceux qui y ont participé.

Pour y parvenir, nous avons mis en place différents outils, tout au long de la démarche, permettant de rendre compte de la contribution des personnes et des organismes envers leur communauté et de faire reconnaître cette contribution.

LA DÉMARCHE DE RECHERCHE : DES OUTILS POUR FAVORISER LA RECONNAISSANCE

Dès les premiers pas de la démarche de recherche, nous avons constitué au sein des deux organismes partenaires une instance que nous avons désignée « comité de reconnaissance » (CR). Ces CR étaient composés en majorité de personnes qui fréquentent l'organisme, d'un intervenant et d'une professionnelle de recherche. Les chercheuses se greffaient à ces comités de manière plus ponctuelle, pour assurer une place prépondérante aux personnes qui fréquentent les organismes. Les membres des CR se rencontraient aux deux semaines approximativement. Au terme de la démarche de deux ans, c'est plus de 50 CR qui se sont tenus dans chaque organisme. À Québec comme à Montréal, ils regroupaient entre quatre à six personnes – plusieurs en situation de précarité et consommateurs actifs de drogues – engagées, pour la plupart, tout au long du processus. En effet, mis à part quelques départs et absences, de manière générale, les comités ont été relativement stables et ils ont permis de réaliser la démarche de recherche dans son entièreté, et ce, dans les temps impartis. Cette stabilité a été favorisée par l'engagement de chaque personne, mais aussi par le cadre participatif déployé par les organismes partenaires pour leurs usagers. Ainsi, quiconque connaît un peu la quotidienneté de ces organismes sait que l'engagement des personnes dans un processus participatif comme celui de la présente recherche représente ni plus ni moins la poursuite d'un objectif de tous les jours.

Pourtant, ce premier acquis n'est pas le moindre, tant les regards extérieurs nous témoignaient, au début de la démarche, des réserves, voire prédisaient l'impossibilité de réaliser le processus avec des personnes qui consomment des drogues. Cela témoigne des préjugés à l'endroit de ces groupes vulnérables, préjugés alimentés aussi par certains cadres théoriques de recherche qui ne permettent pas de penser ces groupes de personnes autrement que comme des objets de recherche, dont l'implication ne peut être que sporadique et ponctuelle, au gré, par exemple, des enquêtes de surveillance des épidémies d'ITSS.

Changer de posture, dans le cadre de cette recherche participative, cela s'est donc traduit d'abord et avant tout par le soutien, dans la durée, des relations de travail collaboratif avec les membres des CR pour qu'ils s'engagent activement dans la démarche. Ainsi, les CR ont eu pour mandat de définir entièrement la méthodologie, de réaliser la collecte de données, d'assurer une validation de l'analyse et de participer à la diffusion des résultats de la recherche.

La collecte des données

Les CR ont retenu diverses stratégies de collecte de données qui favorisaient un rôle actif de ses membres dans la démarche. À ce titre, le choix des outils méthodologiques s'est fait autour de la nécessité d'impliquer le plus possible les personnes directement concernées, en leur donnant le mandat de cueillir eux-mêmes l'information qu'ils jugeaient pertinente et nécessaire, pour mettre en lumière les contributions à la communauté des organismes et des personnes qui les fréquentent. Considérant que l'étude de cas a été la stratégie globale retenue, les méthodologies ont été adaptées aux différentes réalités de Québec et de Montréal, de même qu'aux occasions de collectes qui se sont présentées.

Ainsi, dans un premier temps, les collectes de données ont pris la forme d'entrevues et de rencontres de groupe avec différents acteurs du milieu, des plus proches aux plus éloignés (personnes qui fréquentent l'organisme, intervenants de l'organisme, intervenants des réseaux communautaires et de la santé et des services sociaux, résidents et commerçants, autres acteurs institutionnels : économiques, universitaires, policiers). Les membres des CR ont ainsi établi les grilles d'entrevue et décidé des acteurs à rencontrer. Ces choix témoignent de leur désir de mieux comprendre ce que savent « les autres » de leur action et de celle des organismes qu'ils fréquentent. Les membres des CR ont ensuite coanimé ces rencontres de groupe en se partageant les questions et l'organisation de leur déroulement. L'expérience qu'ils ont acquise dans le cadre des entrevues de groupe a été une occasion pour eux de mieux appréhender l'écart entre ce que « les autres » savent (connaissance) et ce qu'ils ne savent pas (méconnaissance) de l'action préventive, pour initier, par la suite, le travail de « visibilisation » ou de mise au jour des actions méconnues.

La méthode *photovoice* a également été exploitée pour permettre aux membres des CR de documenter leurs perspectives et leurs réalités à partir de la prise de photos, lesquelles étaient par la suite commentées et discutées au sein du CR. Cette méthode de collecte de données assure une prise directe sur la symbolique du quotidien des personnes concernées en cherchant à montrer par l'image leurs aspirations et les attentes de reconnaissance qui les habitent (Jurkowksi et Paul-Ward, 2007).

Pour l'ensemble de ces stratégies de collecte des données, les membres des CR ont été formés et ils en ont tous fait l'exercice, en partie ou en totalité. La question de la participation apparaissait ici comme un canevas offrant l'occasion non pas simplement d'intégrer des savoirs expérientiels, mais bien de comprendre aussi les modes de saisie de ces savoirs.

L'analyse des données, tant celles recueillies en entrevues que par photos, a été une occasion de soutenir une réflexion sur l'espace de reconnaissance souhaité par les membres des CR. Ainsi, si le CR de Québec a davantage mis l'accent sur la reconnaissance des services de l'organisme Point de repères, à Montréal, le CR a souhaité faire valoir les actions directes dans la communauté des personnes qui fréquentent Cactus Montréal. Pour autant, les deux CR s'accordaient pour évoquer la nécessité de *rendre visible l'invisible*, devenu le slogan de la démarche, à tel point que le CR de Québec a réalisé un logo pour la recherche, qui met en évidence le terme « PES » par l'intermédiaire d'une loupe[1].

La diffusion des résultats

Cette démarche participative, articulée autour des dimensions sociale et politique de la reconnaissance, vient soutenir la production d'un espace d'émancipation des personnes membres des CR (René, Laurin et Dallaire, 2009). La production de la connaissance, fût-elle construite à partir des savoirs expérientiels, n'était pas la finalité de la recherche. Faire reconnaître cette « voix » et ce regard différents sur l'action des programmes d'échange de seringues et des personnes qui les fréquentent a été le cadre mobilisateur des acteurs, qui ont d'ailleurs rapidement convenu, avec les résultats de la recherche, de réaliser une exposition mobile et d'en assurer la diffusion auprès de différents publics choisis ensemble. La constitution de ces expositions – de grands panneaux exposant textes et images – a été une occasion de construire le discours émergé des CR sur ce qu'ils souhaitaient rendre visible. Ainsi, dans le cas de l'exposition de Montréal par exemple, un des panneaux s'intitule : « On n'est pas juste des toxicomanes », insistant sur la force de la contribution dans la communauté de ces personnes. Ces expositions ont voyagé – de la Bibliothèque de Québec au colloque INTERSECTION, qui rassemble plus de 350 policiers des différents corps de police du Québec; en s'installant au Festival Hors-Piste, sur la rue Sainte-Catherine piétonnière, et à la Foire de l'action communautaire à l'Université Laval – et visaient tantôt à rendre compte de ce message, tantôt à créer une occasion de rencontre pour sortir du mépris social auquel les personnes qui fréquentent les organismes qui abritent des programmes d'échange de seringues se heurtent au quotidien.

1. Le logo est présenté sur la page couverture du rapport final de la recherche dont il est ici question.

Enfin, un document vidéo a été produit[2]. Non seulement documente-t-il l'ensemble de la démarche participative, mais il offre surtout un autre discours sur l'action préventive des programmes d'échange de seringues et sur les personnes qui les fréquentent; en montrant leur profil méconnu de vecteurs de justice sociale, ce document contribue à mettre un frein au mépris social que vivent les personnes utilisatrices de drogues. Ainsi, rétablir la reconnaissance, c'est faire valoir que franchir la porte d'un tel organisme ne signifie pas simplement obtenir un instrument stérile – une seringue –, mais bien davantage. En effet, fréquenter ces organismes, c'est surtout rendre possibles l'établissement d'une relation fondée sur le respect, l'accès à des services de santé adaptés à des besoins singuliers et ouvrir la voie à une sortie de l'exclusion, en s'impliquant socialement.

Si, théoriquement, la présente démarche de recherche semble témoigner d'une certaine facilité à soutenir la production d'un cadre de reconnaissance, le point qui suit informe davantage sur les enjeux de la reconnaissance vécus en cours de processus participatif et en lien avec les finalités de la recherche.

LES ENJEUX DE RECONNAISSANCE DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE

Le cadre théorique de la reconnaissance privilégié dans cette recherche réfère à trois dimensions dynamiques au centre desquelles les organismes qui abritent des programmes d'échange de seringues et les personnes qui les fréquentent devraient, idéalement, pouvoir se trouver. La première dimension est relative au fait d'avoir une place, *sa place*, et de la faire reconnaître. La deuxième consiste à être considéré comme « une voix » à part entière et à se faire entendre. Enfin, la troisième dimension veut soutenir le débat sur ce concept de la reconnaissance et stimuler le changement. Ces dimensions sont dites « dynamiques » parce que les organismes et les personnes qui consomment des drogues ne sont pas dans une position d'attente passive, mais manifestement des acteurs en mouvement, en quête de reconnaissance.

Pourtant, si la posture d'engagement vers la reconnaissance était le fondement de notre démarche, nous nous sommes heurtés, à différentes reprises, aux écueils qui jalonnent ces trois dimensions de notre cadre théorique de la reconnaissance.

2. Il est possible de voir cette vidéo ainsi que le rapport de recherche final au <http://www.espaceitss.ca/112-manchettes/on-n-est-pas-juste-des-toxicomanes.html>, consulté le 21 avril 2013.

Avoir une place et la faire reconnaître

La structure de la démarche participative vise à favoriser l'appropriation, par les personnes les plus concernées, d'un espace de réflexion et d'action. Cela va de soi, ces personnes, définies comme des « participants à la recherche », ont fait l'objet d'une protection dans le cadre de l'éthique de la recherche, comme le prescrit l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2). Or, de notre point de vue, la contribution des membres des CR dépasse cette simple « participation », ils représentent davantage des acteurs directs, des cochercheurs. Devant l'impossibilité du comité éthique de la recherche de concevoir un tel rôle pour des personnes utilisatrices de drogues et fréquentant des programmes d'échange de seringues, il nous aura fallu faire usage du mot habituel, « participants », pour nommer nos cochercheurs. Cependant, afin de soutenir notre positionnement égalitaire, nous avons fait le choix de nous considérer *tous* comme des participants à la recherche et donc, par exemple, de tous signer le formulaire de consentement lié au travail réalisé dans les CR, ou encore le rapport final de la recherche, par *Équipe de recherche vers la reconnaissance de l'action communautaire des PES*. Ce conflit des idées sur le plan de l'éthique de la recherche en ce qui a trait à la protection des populations qualifiées de vulnérables n'est pas récent. En effet, les logiques de bienveillance et de protection, empruntées au monde des sciences biomédicales, sont devenues des obstacles réels à la conduite de recherches différentes, notamment en sciences sociales (Flicker *et al.*, 2007; Minkler, 2004). Ainsi, positionner les membres du CR comme des acteurs directs dans la démarche de recherche n'a pas été une avenue possible. Nous sommes en face d'une certaine bureaucratisation de l'éthique de la recherche, qui vient renforcer les mécanismes d'exclusion des populations vulnérables en les condamnant à subir des recherches sur leur expérience, plutôt que d'ouvrir des avenues pour qu'elles puissent les produire. Dans cette perspective, les personnes qui consomment des drogues sont à nouveau objets de recherche, et, dans le contexte éthique annoncé plus haut, doivent donc être protégées en raison de leur vulnérabilité. Ce faisant, cette position néglige les regards éclairés, les nouvelles postures et les démarches méthodologiques émergentes de certaines recherches réalisées, par exemple, en sciences sociales Cette forme d'apriorisme sur la vulnérabilité des personnes nuit à l'émancipation des personnes vulnérables en les condamnant systématiquement à une dynamique de retrait quant à leurs potentialités et à leurs capacités d'action (Flicker *et al.*, 2007; Cantelli et Genard, 2007). La théorie de la reconnaissance permet justement de porter un regard critique sur ces dynamiques de l'éthique de la recherche et permet de rendre compte du mépris social qui s'installe insidieusement, y compris dans les institutions

dites bienveillantes. Dans le même esprit, cette recherche s'efforce de faire valoir la personne et ses potentialités et de souligner son rôle singulier dans la démarche de recherche.

En ce sens, l'articulation entre la démarche participative et la théorie de la reconnaissance a été une occasion d'aménager un espace où l'ensemble des acteurs a un rôle égalitaire dans la construction et la réalisation de la démarche de recherche, cela en cherchant à dépasser les cadres habituels des rapports sociaux qui font de ces personnes au mieux des participants à une recherche, au pire des enquêtés dont les pratiques de consommation viennent informer des risques à surveiller. Cette transgression des rapports habituels entre avoirs et recherche dans le champ de la toxicomanie – qui associe le plus souvent personnes utilisatrices de drogues et risque – renforce les possibilités de transformation des rapports sociaux et propose un regard neuf sur ces personnes qui consomment des drogues. Payet et ses collaborateurs (2008) les qualifient justement de « faibles », dans la mesure où la construction de leurs rapports sociaux est marquée par l'indignité, le mépris et la non-reconnaissance. Sortir de ce type de rapports dans une logique de coproduction des savoirs, en accordant une place équitable à ces « acteurs faibles », constitue en soi un espace de reconnaissance. Dans ce même cadre de la reconnaissance d'ailleurs, chaque membre des CR a reçu, au terme de la recherche, un « certificat de reconnaissance » pour sa participation unique et directe à la réalisation de la recherche. Dans une atmosphère de « collation des grades », cette attestation personnalisée a été décernée par une autorité universitaire.

En somme, le choix d'une démarche participative cherche à produire de la reconnaissance, en mettant en valeur des identités et des rôles différents de ceux habituellement définis pour ces personnes. Un tel choix suppose aussi une lutte constante contre les cadres normatifs régressifs, excluant ou méprisants et le soutien d'une posture éthique et morale de résistance à cet ordre établi.

Cette participation active à la recherche avait aussi pour objectif la production d'un contre-discours et sa diffusion par les acteurs les plus concernés.

Devenir une voix et se faire entendre

La démarche de la recherche a aussi été pensée pour créer des conditions pour entendre la voix des acteurs, accéder à leur parole, faire valoir leur perspective et soutenir la production d'interventions qui leur soient adaptées. En effet, de notre point de vue, la participation en soi ne suffit pas pour faire émerger la voix et la parole des personnes consommatrices de drogues,

notamment en raison des dénis social, politique et institutionnel qu'elles vivent. Passer du bruit à la parole, comme le définit Rancière (1995), exige l'organisation, au sein même du mécanisme participatif, d'une mobilisation des acteurs concernés en vue de l'appropriation et de la diffusion des revendications développées en cours de recherche.

C'est dans cette orientation que notre recherche a voulu faire valoir les actions communautaires des programmes d'échange de seringues et des personnes qui les fréquentent, dans un contexte où, par ailleurs, le débat sur les services d'injections supervisées montre combien le point de vue des personnes concernées n'est pas entendu. En somme, en assumant une participation réelle et continue des personnes dans la démarche de recherche, nous avons inscrit celle-ci dans une logique de restitution de la « capacité » et de la « compétence » des acteurs (Cantelli et Genard, 2007). À l'instar de Hirschman (1995), pour que la parole devienne « une voix », nous avons misé sur différentes stratégies de diffusion des résultats telles que des expositions mobiles et une vidéo, comme nous l'avons décrit plus haut. Ces leviers favorisaient et favorisent encore la rencontre nécessaire de cette « voix » avec divers acteurs du milieu : décideurs de la santé publique, du réseau de la santé et des services sociaux, corps policiers, grand public. Chacune de ces rencontres est portée d'abord et avant tout par les personnes concernées qui présentent leur exposition, la teneur de leur discours et les raisons des actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Ainsi, la recherche s'est révélée à eux comme une occasion de mettre en lumière les différents gestes et actions qu'ils réalisent au quotidien et qui sont autant de pratiques préventives.

L'encadrement de la production de ces discours dans un processus scientifique assure, en outre, une certaine légitimité et une crédibilité qui favorisent les occasions de rencontre. En ce sens et à partir des lectures sur les nouveaux cadres sociaux, la recherche apparaît comme une ressource, pour les groupes vulnérables, provoquant les conditions d'émergence d'une mobilisation et de formes de revendications des attentes de reconnaissance (Chabanet, Dufour et Royall, 2012). Il s'agit finalement d'une recherche qui intègre la dimension démocratique essentielle à la recherche participative, dimension ici articulée à la reconnaissance, toutes deux arrimées à l'*empowerment* individuel et collectif des acteurs de la recherche donnant accès aux conditions de changements des rapports sociaux (Cruikshank, 1999).

Plutôt que d'établir un discours nouveau sur les actions communautaires produites par les programmes d'échange de seringues et les personnes qui les fréquentent, la recherche vise davantage à réduire les préjugés et les stéréotypes dont ils font l'objet par la mise en valeur des gestes humains et réparateurs qu'ils dispensent chaque jour. Or, simultanément, cette recherche constitue également un cadre de légitimation, libéré des modèles

d'assignation habituels – ceux des risques liés à la consommation de drogues –, et permet ainsi de mettre en lumière les pratiques préventives du quotidien et de les diffuser dans l'espace public. Ce cadre de légitimation veut alimenter les débats et les controverses qui s'intéressent aux actions destinées aux personnes utilisatrices de drogues.

C'est dans cette logique que la recherche vient placer la question de la santé des personnes qui consomment des drogues au cœur de ses enjeux, en s'intéressant à la manière dont les personnes cherchent, dans leur quotidien, malgré le mépris et l'indignité vécus, à revendiquer une justice plus équitable. Révéler cette « créativité de l'agir » (Joas, 1999) a pu être accompli grâce au travail collectif de restitution des gestes quotidiens réalisés par les organismes et les personnes qui les fréquentent. Ultimement, la reconnaissance serait vaine si elle devait se figer dans cette seule démarche de recherche, même si elle a certes soutenu l'engagement des personnes concernées pour qu'elles deviennent une VOIX. Encore faut-il que la démarche participative puisse sortir de son cadre de recherche et s'inscrire dans l'espace politique des revendications de changement de regard sur les personnes consommatrices de drogues.

Soutenir le débat et le changement

L'un des premiers éléments qui est apparu nécessaire au fil de la recherche a été de changer les termes du débat. Ainsi, il est devenu impératif d'identifier autrement les programmes d'échange de seringues afin de sortir de cette appellation réductrice qui confine l'action et les besoins des personnes à un instrument – la seringue – et à un enjeu – le risque de transmission des ITSS. Dès lors et tout au long du rapport final de recherche (Équipe de recherche sur la reconnaissance, 2012), les PES sont devenus des OCARMUD, c'est-à-dire des *Organismes communautaires d'action en réduction des méfaits auprès d'utilisateurs de drogues*. Ce changement peut sembler anodin, mais il est un des leviers nécessaires pour rendre compte de la multiplicité et de la complexité des actions qui répondent aux besoins des personnes qui consomment des drogues. Au-delà de l'action centrée sur le risque, franchir le seuil d'un OCARMUD, c'est d'abord et avant tout découvrir un lieu où le respect représente une forme de répit au mépris vécu au quotidien. Bien qu'il soit difficile de traduire en mots cet « espace de répit », il faut savoir que la reconnaissance relationnelle de l'individu qui s'y présente constitue une véritable posture épistémologique, une philosophie d'intervention. C'est, en effet, l'accueil de la personne qui représente le socle à partir duquel les cadres d'intervention vont s'établir. Par leurs témoignages lors des expositions et par les rencontres qu'ils font, les membres des CR sont placés dans

des contextes où « les autres » sont invités à entrer en relation avec eux sur la base du respect, premier moteur de la reconnaissance. Ces interactions renforcent aussi l'idée selon laquelle les organismes qu'ils fréquentent ont construit leur intervention sur cette base respectueuse. Il s'agit d'une valeur dont les uns et les autres peuvent s'enorgueillir si l'on fait, par exemple, le bilan des descriptions de l'accueil de plusieurs personnes qui consomment des drogues par diverses institutions sociosanitaires, qui sont loin d'offrir ce niveau relationnel.

Par un travail sur une reconnaissance plus large de tous ces gestes associés à un accueil respectueux des personnes et de leurs effets sur les plans de la santé globale mais aussi de la citoyenneté, la recherche devient elle aussi un espace participatif permettant aux personnes utilisatrices de drogues de mieux faire valoir les services et les philosophies d'intervention qui leur font du bien et qui les soutiennent. En montrant comment les organismes qui abritent un programme d'échange de seringues et les personnes qui les fréquentent prennent une part active à de nombreux gestes de prévention, tant pour eux-mêmes que pour la communauté, la recherche veut faire reconnaître en somme qu'ils font partie de la solution. Ils sont en effet parties prenantes de la régulation des enjeux de la drogue dans leur quartier puisqu'ils participent activement à rebâtir des liens sociaux qui viennent influencer positivement les conditions et la qualité de vie des personnes consommatrices de drogues. De plus, enchâsser la question de la consommation de drogues dans une perspective de santé globale permet de rendre compte des enjeux inhérents aux inégalités sociales, aux processus de vulnérabilisation et de disqualification et ouvre sur des occasions de création d'espaces de justice sociale susceptibles de favoriser la citoyenneté des personnes utilisatrices de drogues.

Les différentes stratégies de diffusion de la recherche constituent pour les membres des CR des moments clés de revendication dans l'espace public d'une place et d'une reconnaissance en tant que citoyens à part entière, auxquels l'État doit proposer des services adaptés à leurs besoins, au même titre qu'il le fait pour l'ensemble des citoyens. En diffusant l'importance du respect de la personne, la recherche tend aussi à souligner le mépris que vivent les personnes utilisatrices de drogues et la nécessité de changer cette situation. Elle devient en quelque sorte un canal de légitimité de leurs revendications qui résistent tant bien que mal au syndrome du « pas dans ma cour », qui affecte directement, au quotidien, les pratiques des organismes et les conditions de vie des personnes qui les fréquentent.

CONCLUSION – LA PARTICIPATION : UN AUDACIEUX DÉFI À RELEVER POUR SOUTENIR LA RECONNAISSANCE

Au terme de cette réflexion sur l'articulation entre participation et reconnaissance que nous avons construite par l'intermédiaire d'une recherche portant sur l'action communautaire des OCARMUD et des personnes qui les fréquentent, il apparaît utile de revenir sur les enjeux liés à l'engagement des chercheurs, nécessaire dans un tel cadre de recherche. En effet, il s'agissait d'un pari audacieux que celui de laisser les membres des CR développer une recherche dont le processus est tout aussi important que les résultats. Si, *a posteriori*, cette posture peut être valorisante pour des chercheurs engagés dans des voies scientifiques d'émancipation, de visibilité sociale et de reconnaissance, elle est un pari intrépide pour les bailleurs de fonds. Ceux-ci assument, effectivement, une part de risque en soutenant une démarche susceptible de produire des contre-discours, voire d'influencer les cadres établis et normatifs de l'action publique.

Ainsi, la question de la participation ne peut faire l'économie d'un ancrage dans une théorie critique de la société. Sans cet ancrage, l'instrumentalisation des populations concernées qui s'engagent dans des démarches participatives constitue un réel danger. Articulée à la théorie de la reconnaissance, cette recherche participative laisse un peu dans l'ombre les chercheurs au profit des acteurs concernés, en quête de reconnaissance. Paradoxe s'il en est un, la démocratisation de la production de nouvelles formes de connaissance et le soutien de luttes pour une reconnaissance légitime et satisfaisante des acteurs les plus concernés ont certes un poids considérable dans la construction d'une autre définition de l'engagement des chercheurs dans le débat public.

BIBLIOGRAPHIE

ANADÓN, M. (2007). *La recherche participative. Multiples regards*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

ANTONY, E. (2010). « La mobilisation des sans-papiers : une revendication de l'invisible? Étude du Collectif des Travailleurs et Travailleuses Sans Statut Légal à Genève », *Working Paper*, nº 5.

BACQUÉ, M.-H., ROEY, H. et Y. SANTOMER (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.

BELLOT, C., SYLVESTRE, M.-E. et B. ST-JACQUES (2013). « Construire un problème social et pourquoi pas? Le cas de la judiciarisation de l'itinérance », dans M. OTERO et S. ROY (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social, aujourd'hui? Repenser la non-conformité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 207-226.

BELLOT, C. et J. RIVARD (2010). « Vers la reconnaissance de l'action communautaire des PES : une recherche-action », dans C. LEVASSEUR, M. CHAREST et A. QUINTANE (dir.), *Réflexions et analyses de l'expérience de terrain. Actes du colloque*, Montréal, Université de Montréal, Association des étudiantes et étudiants en sciences humaines appliquées (AGEESHA), 21-32.

CANTELLI, F. et J.-L. GENARD (dir.) (2007). *Action publique et subjectivité,* Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, coll. « Droit et société, n° 46 ».

CHABANET, D., DUFOUR, P. et F. ROYALL (2012). *Les mobilisations sociales à l'heure du précariat*, Paris, Éditions de l'EHESS.

CHEVALIER, J. et D. J. BUCKELS (2008). *Guide sur la recherche collaborative et l'engagement social*, Paris, Éditions Eska.

CRUIKSHANK, B. (1999). *The Will to Empower,* Ithaca, Cornell University Press.

DUBET, F. (2002). *Le déclin de l'institution*, Paris, Éditions du Seuil.

ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LA RECONNAISSANCE VERS LA RECONNAISSANCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DES PES (2012). « Rendre visible, l'invisible », *Rapport de recherche présenté à INSPQ/MSSS*

FLICKER, S., TRAVERS, R., GUTA, A., MCDONALD, S. et A. MEAGHER (2007). « Ethical Dilemmas in Community-Based Participatory Research : Recommendations for Institutional Review Boards », *Journal of Urban Health*, vol. 84, nº 4, 478-493.

HAMEL, P. et B. JOUVE (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

HIRSCHMAN, A. (1995). *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard.

HONNETH, A. (2007). *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard.

HONNETH, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.

HONNETH, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.

ISRAEL, B. A., SCHULZ, A. J., PARKER, E. A. et A. B. BECKER (1998). « Review of Community-Based Research : Assessing Partnership Approaches to Improve Public Health », *Annual Review of Public Health*, vol. 19, 173-202.

JOAS, H. (1999). *La créativité de l'agir*, Paris, Éditions du Cerf.

JURKOWSKI, J. M. et A. PAUL-WARD (2007). « Photovoice with Vulnerable Populations : Addressing Disparities in Health Promotion Among People with Intellectual Disabilities », *Health Promotion Practice*, vol. 8, nº 4, 358-365.

MARTUCCELLI, D. (2010). *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.

MERCIER, C. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec. Enjeux, défis et conditions d'actualisation*, Rapport de recherche ARUC-ISDI, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.

MINKLER, M. (2004). « Ethical Challenges for the "Outside" Researcher in Community-Based Participatory Research », *Health Education and Behavior*, vol. 31, nº 6, 684-697.

MINKLER, M. et N. WALLERSTEIN (2003). *Community-Based Participatory Research for Health*, San Francisco, Jossey-Bass.

PAYET, J.-P., ROSTAING, C. et F. GIULIANI (dir.) (2010). *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

PAYET, J.-P., GIULIANI, F. et D. LAFORGUE (dir.) (2008). *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

RANCIÈRE, J. (1995). *La mésentente*, Paris, Galilée.

RENAULT, E. (2004). *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte.

RENÉ, J.-F., LAURIN, I. et N. DALLAIRE (2009). « Faire émerger le savoir d'expérience de parents pauvres : forces et limites d'une recherche participative », *Recherches qualitatives*, vol. 28, nº 3, 40-63.

SIMARD, P., O'NEILL, M., FRANKISH, C. J., GEORGE, A., DANIEL, M. et M. DOYLE-WATERS (1997). *La recherche participative en promotion de la santé au Canada francophone*, Ottawa/Québec, Santé Canada/Groupe de recherche et d'intervention en promotion de la santé de l'Université Laval (GRIPSUL).

VISWANATHAN, M., AMMERMAN, A., ENG, E., GARTLEHNER, G., LOHR, K., GRIFFITH, D. *et AL.* (2004). *Community-Based Participatory Research : Assessing the Evidence*, Rockville, Agency for Healthcare Research and Quality.

VOIROL, O. (2007). « Axel Honneth et la sociologie. Reconnaissance et théorie critique à l'épreuve de la recherche sociale », dans A. CAILLÉ (dir.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, 243-268.